



Sainte Consortce.com

Sommaire

- Actualités municipales
..... pages 2 à 3
- Les élus vous informent
..... pages 4 à 8
- Actualités des associations
..... pages 11 à 13
- Actualités de la CCVL
..... pages 14 à 15
- Portrait de Consorçoises
..... page 16



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 15 AVRIL au 15 MAI** Concours photos du CMJ
- 26 et 27 AVRIL** Spectacle Théâtre Sanrido
- 1er MAI** Vente de muguet par les classes en 4
- 5 MAI** Course d'orientation de l'APE
- 5 MAI** Randonnée Musikal'ouest
- 24 MAI** Anniversaire 80 ans Asso des Familles
- 25 MAI** Anniversaire 40 ans Musikal'Ouest
- 1er JUIN** Centenaire de la caserne des pompiers
- 8 JUIN** Anniversaire 1 an de la Girafe Giraf'Estival
- 8 et 9 JUIN** Vente de brioches Classes en 4
- 15 JUIN** Fête de la musique
- 22 JUIN** Jeux InterVillages
- 12 JUILLET** Ciné Plein Air CCJ

DÉLÉGATION CONSORÇOISE À FORNOS DE ALGODRES

A l'occasion de la 45^{ème} édition de la Fête du Fromage (Feira Queijo), une délégation consorçoise d'une quinzaine de personnes, composée d'élus du Conseil Municipal et de membres du Comité de Jumelage, s'est rendue à Fornos de Algodres du 22 au 25 mars dernier, pour célébrer le 10^{ème} anniversaire du Jumelage entre nos deux Communes.

Au-delà des festivités, de nombreuses discussions se sont tenues au cours desquelles nous avons appelé de nos vœux un renforcement des liens entre nos deux villages dans le domaine associatif ou de la jeunesse, notamment.

Une délégation portugaise est attendue le 1^{er} juin prochain à Sainte-Consorce, à l'occasion de la célébration du Centenaire de la Caserne des Pompiers de Sainte-Consorce. ■





Horaires Mairie

- Lundi 9h-12h
- Mardi 9h-12h
- Mercredi 9h-12h
- Jeudi 9h-12h
- Vendredi 9h-12h / 14-18h

Date des prochains Conseils Municipaux :

- 9 avril 2024
- 21 mai 2024



Le Marché
Dimanche matin
de 8h à 12h
Place de l'église

Coordonnées Mairie

Tél. 0478870112 / Fax 0478878592

Courriel : contact@mairie-sainteconsorce.fr

Site : www.mairie-sainteconsorce.fr

Permanences des adjoints sur rendez-vous uniquement

Taxi : Fahim DERROUCHE - 0777762461

Cabinet Médical : Dr N. MARGUERON - 0478870537

Ostéopathe s : Baptiste GAGNEVIN et
Virginie GAGNEVIN RUTY - 0619270070 - rdv sur Doctolib.fr

Kinésithérapeute : Vincent ALEXANDRE
4 Avenue des Combattants - 69280 Sainte-Consorte - 0472661557

Pédicure podologue : Lucie SASTRE - 0478509708

Infirmières : Blandine CHARTIER - 0478878416
Caroline PERRIER et Florence BLES GAGNAIRE - 0478489665

Sage-femme : Christine OLLAGNIER - 0650810805
(visite domicile ou au cabinet) ou Elise GAIO - 0661140718

Permanence Assistante Sociale
Mme TRANIER-SIMON sur rendez-vous au 0478457820

Permanence notaire : chaque premier mercredi du mois
en mairie de 10h à 12h : Consultation gratuite sur rendez-vous,
inscription préalable en mairie : **0478870112**

Avocate : Maître LANTHIEZ - 0478570555
(consultation gratuite)

Urgence

Pompiers : 18 - 112 avec un téléphone portable

Gendarmerie de Vaugneray : 17

Police Municipale : 0663390919

Samu : 0472331515

Le PROXI

Une épicerie au plus près des Consorçois



M. Barkaoui et M. Ben Daamar ont rejoint Sainte-Consorte comme employés du Proxi en juin 2022 mais travaillent dans le commerce depuis de nombreuses années.

Ils viennent de Lyon tout en étant originaires de la campagne tunisienne, raison pour laquelle ils ont tout de suite apprécié l'environnement et la qualité de vie à Sainte-Consorte. Ils ont été bien accueillis et trouvent les clients sympathiques et conviviaux. Ils se sentent en confiance dans le village.

Ils essaient de garder une épicerie bien achalandée et y ajoutent des produits fabriqués localement tels, les fromages de la ferme Brun, la bière du Hérisson, du miel quand disponible et des pâtisseries orientales tunisiennes.

Dans cet état d'esprit de service et de proximité, ils ont maintenu le dépôt relais pour les colis. Ils reçoivent des dizaines de colis chaque matin. Les colis sont notifiés « arrivés » par sms aux clients, dès leur entrée dans le magasin mais ils ne sont pas classés pour autant. Suivant leur nombre, il se peut qu'ils ne puissent pas être remis avant l'après-midi. Ils vous remercient donc pour votre compréhension car c'est cette rigueur qui rend la recherche de colis très rapide quand un client passe.

Ils ajoutent cependant que l'épicerie reste leur priorité. Ils vous y recevront avec grand plaisir chaque jour de 8h à 20h. ■



CMJ

Le 10 février dernier, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé, avec l'aide du CCAS de la commune, une visite intergénérationnelle à MiniWorld au Carré de Soie à Lyon.

La trentaine de participants de tous âges a pu admirer les maquettes et la reconstitution de la ville de Lyon en miniature, avec de nombreux détails et effets lumineux. Les enfants ont également pu frissonner en côtoyant les dinosaures articulés.

Les sorties organisées par le CMJ sont ouvertes à tout le monde, donc n'hésitez pas à vous inscrire! La prochaine aura lieu à la rentrée, alors surveillez les infos. ■



Le carnaval de Saint-Exupéry

Vendredi 22 mars un événement très attendu par les élèves a eu lieu: le carnaval!

Tous les enfants de la maternelle au CM2 ainsi que les enseignants ont été ravis de défiler dans leurs déguisements, variés et rigolos.

Les élèves ont fait le tour du village en faisant du bruit. Ils étaient accompagnés par de la musique et des cris de joie. Le soleil était au rendez-vous.

Les parents sont venus nombreux les regarder défiler. Certains d'entre eux étaient même déguisés.

Merci à tous pour ce défilé magnifique. ■

LES ÉLÈVES DE CM2

Agir pour le développement durable!

À l'école Saint-Exupéry, pour la première fois, les classes de CM1 et CM2 ont organisé des élections pour choisir des éco-délégués.es entre janvier et février.

Cette étape est une partie importante du projet de l'école pour devenir plus respectueuse de l'environnement.



Photo des candidat-es

Les élèves candidats ont présenté leurs idées pour rendre l'école plus verte, comme améliorer le recyclage, économiser l'eau et l'énergie, et protéger la nature. Chaque élève a eu la chance de voter et de décider qui seront les porte-parole de l'école.

Six élèves ont été élu-es éco-délégué-es, félicitations à elles et eux: Eva Castellani, Daryl Desbat, Margaux Belkebir, Timothée Vilain Gaio, Joanne Rigaud, Léane Boisset.

Toutes les candidates et candidats ont eu de très belles idées pour l'école. L'école a un projet de jardin de la maternelle au CM2. Les élèves apprendront à prendre soin de la biodiversité. ■



Eva CM2

Votez pour moi !!!
C'est en faisant de petites choses ensemble que l'on peut faire de grandes choses pour la vie !



Lynna CM1-CM2



Margaux CE2-CM1



Le budget communal

Le Conseil Municipal réuni en séance le 12 mars 2024 a adopté, à l'unanimité, le compte administratif 2023 ainsi que le budget primitif 2024.

Le vote du budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale qui détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises notamment en matière d'investissements.

S'agissant de nos dépenses de fonctionnement, et plus précisément des charges à caractère général, (Eau, énergie, fournitures scolaires et administratives, entretien et maintenance des bâtiments, nettoyage des locaux, assurances...) nous enregistrons, pour l'année 2023, une hausse sensible de ces dépenses de +13 % à comparer avec l'exercice 2022. Malgré les mises en concurrence et nos recherches permanentes des meilleures offres nous n'avons pas pu contenir certaines augmentations principalement constatées sur l'ensemble des produits consommables, l'énergie bois et gaz,

les différentes fournitures, les coûts de main d'œuvre... Pour autant, l'évolution de nos charges à caractère général lissée sur 8 ans reste maîtrisée à +4.3 % par an. La mise en service de la chaufferie à énergie bois opérationnelle depuis cet automne n'a pas permis durant cette première saison de chauffe de réaliser les économies attendues. Deux facteurs combinés peuvent expliquer ce constat. Le premier est dû au coût toujours élevé du combustible sur le dernier trimestre 2023 malgré une baisse progressive des prix sur cette période, baisse ayant tendance à se confirmer en ce début d'année 2024. Le second est l'absence de régulation sur nos nouvelles installations, des équipements qui sont en cours de réalisation, ce qui devraient permettre, dès cet automne, d'optimiser nos consommations d'énergie bois.

Concernant la fourniture en électricité, 2023 enregistre une baisse de notre facture annuelle de 6 % malgré une hausse du prix du KWH appliquée par notre fournisseur URBAN SOLAR. Cette diminution s'explique par une baisse de nos consommations et le fait que notre commune a bénéficié de

« l'amortisseur électricité » mis en place par le gouvernement au profit des collectivités et pour le lequel notre commune est éligible (dispositif reconduit partiellement en 2024). La poursuite du déploiement des équipements en ampoules de type LED ainsi que la généralisation de la détection de présence (parties communes) pour l'éclairage de l'ensemble de nos bâtiments, combinées à la suppression de la totalité des radiateurs électriques de la salle des fêtes et de la médiathèque, ont permis de réaliser de telles économies.

Dans ce contexte inflationniste qui perdure et en ayant fait le choix encore cette année de ne pas augmenter les taux d'imposition (la dernière hausse remonte à l'année 2016), nous avons l'obligation de maîtriser l'ensemble de nos dépenses et particulièrement celles concernant la section fonctionnement.

Enfin, depuis le début de ce mandat, notre collectivité a réalisé plus de 3.8M€ d'investissements et prévoit sur la période 2024/2026 d'entreprendre de nouveaux investissements à hauteur d'environ 2M€, ce qui serait alors un record sur la durée d'une mandature. ■



■ LA SECTION FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2023 se sont élevées à **1.793.636 €**
 Les recettes de fonctionnement 2023 se sont élevées à **2.109.521 €**
 Soit un excédent 2023 de **315.885 €**
 Compte-tenu des excédents antérieurs de **488.872 €**
 L'excédent reporté au 31 décembre 2023 est de **804.757 €**

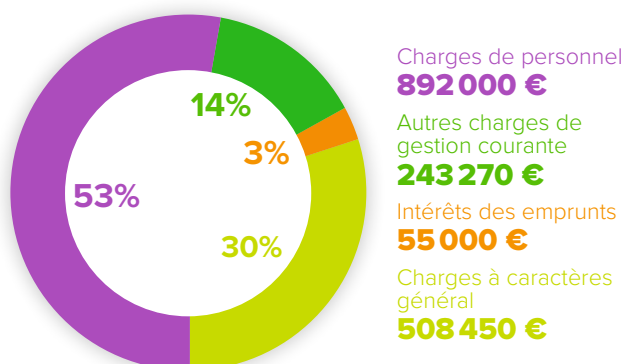
■ LA SECTION INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2023 se sont élevées à **1.935.140 €**
 Les recettes d'investissement 2023 se sont élevées à **1.184.438 €**
 Soit un déficit d'investissement 2023 de **750.702 €**
 Compte-tenu des excédents antérieurs de **942.234 €**
 L'excédent d'investissement reporté au 31 décembre 2023 est de **191.531 €**

LE BUDGET PRIMITIF 2024

■ LA SECTION FONCTIONNEMENT

Les dépenses 2024 : Ce sont celles qui ont un caractère régulier (les frais de personnel, les charges d'entretien et de maintenance de nos équipements, les fluides, les subventions aux associations et les participations diverses...).



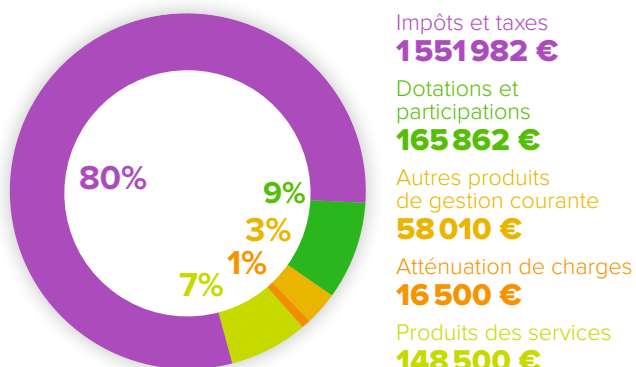
Les recettes 2024 : Les dépenses de fonctionnement sont financées par :

- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF+DSR)**, qui représente la principale contribution de l'Etat au fonctionnement des collectivités locales, a très légèrement augmenté pour la première fois en 2023 depuis 9 années de baisse consécutive et avant une nouvelle baisse annoncée pour 2024.
- **Le produit des services et des loyers,**
- **Les excédents des budgets antérieurs capitalisés.**

S'agissant des taxes, nous avons décidé de maintenir les mêmes taux d'imposition pour 2024 malgré un contexte inflationniste et des dépenses de fonctionnement en nette hausse. Pour mémoire le taux de la taxe d'habitation ne concerne que les logements vacants ou meublés ainsi que les résidences secondaires.

Rappel des taux communaux 2024 : (taux inchangés depuis 2016)

- Taxe d'habitation. 13,78 %
- Taxe sur le foncier bâti. 28,63 % (17,60 % + 11,03% part département)
- Taxe sur le foncier non bâti. 52,00 %



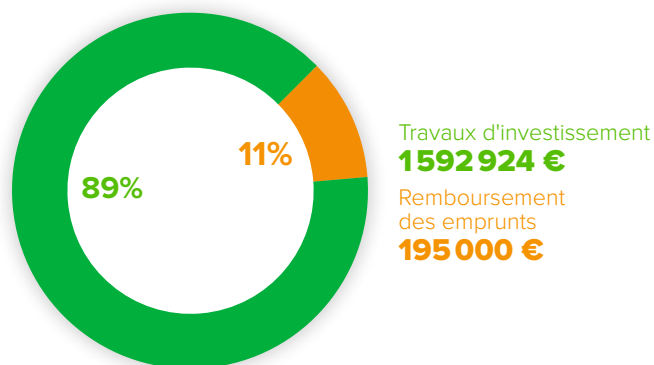
■ LA SECTION INVESTISSEMENT

Les dépenses 2024 : Les travaux d'investissements prévus en 2024 s'élèveront à **1 592 924 €**, répartis de la façon suivante :

- 562 624 € d'investissements antérieurs reportés qui s'achèveront en 2024 et
- 1 030 300 € de dépenses nouvelles.

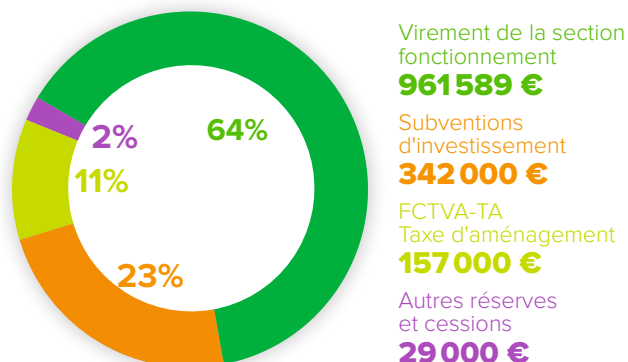
Le programme des principaux investissements prévus en 2024 dans notre commune, avec toujours comme fil rouge l'enjeu majeur de la dimension environnementale qui sera, à chaque fois que cela sera possible, intégrée dans nos choix et nos réalisations :

- Mises aux normes d'accessibilité du Groupe Scolaire Saint-Exupéry pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et du système de sécurité incendie.
- Réalisation d'une régulation sur le réseau de chauffage
- Rénovation des peintures à l'intérieur de l'église.
- Poursuite du renouvellement du mobilier urbain.
- Installation d'un sanitaire au cimetière.
- Travaux avenue des combattants.
- Création d'une copie de la statue de Sainte-Consorte.
- Révision du PLU
- Acquisition foncière rue des monts.
- Aménagement de box à vélos en centre bourg et à proximité de la salle des fêtes.



Les recettes 2024 : Les perspectives de recettes d'investissement pour cette année 2024 restent pessimistes notamment par une baisse annoncée du produit de la taxe d'aménagement en lien direct avec le ralentissement important des projets et des programmes immobiliers.

- Recettes Taxe Aménagement (TA) 2023 108 843€
- Prévision de recettes TA 2024. 47 000€



La sécurisation des modes doux

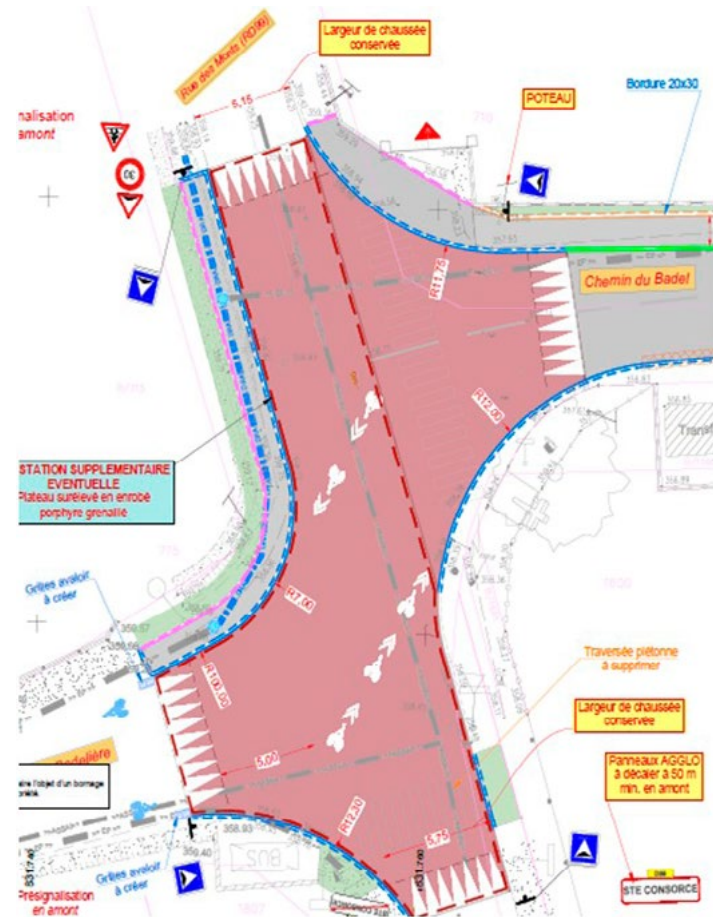
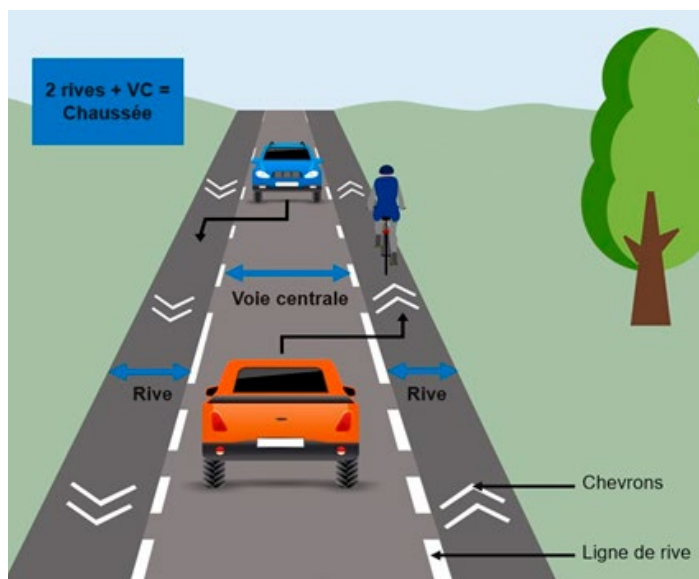
Chemin du Badel & carrefour rue des Monts

La sécurisation des flux mode doux (piétons et vélos) chemin du Badel est un projet sur lequel la commission Voirie travaille depuis maintenant plusieurs mois avec un double objectif :

- permettre aux piétons et cycles de relier, d'un côté le village, ou de l'autre, l'arrêt de bus du Badel sur la RD30 ou la voie verte au sein de la Zone d'Activités de Clapeloup, de manière sécurisée ;
- ralentir la vitesse automobile sur cet axe étroit d'entrée dans le village.

C'est donc en travaillant avec les services de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, qui a la compétence voirie sur cet axe d'intérêt communautaire, que nous avons arrêté les contours de ce projet, dont nous vous décrivons ci-dessous les principales caractéristiques :

- la création d'un cheminement piéton sécurisé, avec bordure émergente et trottoir, sur le côté gauche en descendant le chemin du Badel, avec gestion des eaux pluviales par la création de puits d'infiltration,
- la réfection des enrobés de la chaussée, avec création d'une voie centrale banalisée automobile, permettant de sécuriser la circulation des vélos.
- afin d'accompagner la mise en place de ces équipements, nous avons également décidé de renforcer l'éclairage public en ajoutant des points lumineux manquants sur la partie aval du chemin du Badel et de passer l'ensemble des éclairages de cet axe en LED, avec alimentation solaire pour les nouveaux mâts créés,



- en parallèle et afin d'inciter à la réduction de la vitesse automobile, instauration d'une zone 30 et mise en place de deux STOP sur le chemin du Badel, laissant la priorité aux chemins de Cache-Mouche et du Massenot,
- afin de sécuriser la traversée du carrefour de la rue des Monts et des chemins du Badel et de la Badelière, réalisation d'un plateau ralentisseur

Afin de limiter l'impact sur la circulation routière, ce projet sera mis en œuvre au cours de l'été prochain, entre le 17 juin et le 30 août, au cours duquel le chemin du Badel sera interdit à la circulation, sauf riverains.

Enfin, comme décrit en préambule, ce projet s'inscrivant dans une démarche d'assurer la continuité des liaisons douces entre le centre du village et, au départ du rond-point du Badel, soit Grézieu-la-Varenne par la voie verte, soit Marcy-l'Etoile et la Métropole par l'avenue des Alpes, nous pouvons vous annoncer que cette opération est la première étape d'une démarche plus globale, qui se poursuivra en 2025 sur le chemin de la Badelière et l'avenue des Combattants. ■

Élections européennes



9 juin 2024



Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Pour rappel, pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription peut être réalisée en ligne, sur le site service-public.fr - rubrique papiers-citoyenneté, jusqu'au 1^{er} mai et jusqu'au 3 mai en mairie. Dans les 2 cas vous devrez fournir les justificatifs : titre d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La procuration en ligne

Vous êtes absent le 9 juin ?

Pensez à donner procuration à la personne de votre choix. Il n'est plus nécessaire de vous déplacer au commissariat de police ou en gendarmerie pour l'enregistrer, il suffit de vous connecter sur le site maprocuration.gouv.fr.

La procuration papier reste possible, dans les deux cas, Il faudra impérativement fournir le numéro national du mandant et du mandataire.

Création d'un deuxième bureau de vote

Afin de fluidifier les opérations de vote et accélérer le dépouillement, un deuxième bureau de vote a été créé. Les 2 bureaux de vote se tiendront dans la salle d'animation rurale – 11 rue des monts. Plus aucun bureau ne se tiendra en Mairie.

Le découpage de la commune a été fait de la manière suivante :



Vous recevrez une nouvelle carte d'électeur vous indiquant le bureau dont vous dépendez courant mai 2024. ■

Venez nombreux, en famille, entre amis, participer à cet après-midi ludique et convivial pour défendre les couleurs de notre commune!

Renseignements et pré-inscriptions : Tél. 06 72 87 53 88

Grézieux la Varenne
Marcey-l'Étoile
Pollionnay
Sainte - Consoce
Messimy

Jeux Inter Villages

Rassemblement ludique pour tous : Jeux d'adresse, Arts culturels, Bataille par équipe...
apartenance intercommunale

Samedi 22 Juin 2024 à 13H30
début des jeux 14h -
Participation Gratuite
Remise des récompenses et pot de l'amitié vers 19H

STADE BOULISTE MARCO PILLARD
SAINTE-CONSORCE

Contact : 06 72 87 53 88

Un verger municipal agrément au fil des naissances dans notre commune

La commune de Sainte-Consoce met son verger communal en place rue des Monts. Des arbres y seront plantés au mois de novembre pour chaque naissance survenue sur notre commune sur l'année.

Une naissance, un arbre. C'est désormais une tradition à Sainte-Consoce.

Les objectifs du verger à venir :

En créant ce verger, nous visons plusieurs objectifs :

- Promouvoir la biodiversité : en plantant différentes espèces fruitières, ce verger contribue à diversifier la flore locale et à attirer des insectes pollinisateurs.
- Créer un lieu de rencontre et de convivialité : le verger devient un espace de partage et d'échanges entre les habitants, favorisant ainsi le lien social.
- Éduquer à l'environnement : par la pratique du jardinage et la gestion collective du verger, les membres peuvent apprendre en s'impliquant directement dans le projet.
- Goûter à des fruits locaux et bio... et au plaisir de consommer local ! ■



Les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)



Instaurées par la loi du 10 mars 2023 portant sur l'accélération de la production des énergies renouvelables, les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR) représentent une nouvelle approche de la planification territoriale. Elles visent à encourager l'implantation et le déploiement rapide d'installations de production énergétique durable en associant les collectivités locales et les citoyens dans le processus.

A la demande de l'Etat, les municipalités doivent élaborer une proposition d'une ou plusieurs zones d'accélération sur leur territoire. Ces zones contribueront, à compter du 31 décembre 2027, à atteindre les objectifs prévus par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), afin d'atteindre une production nationale de 34 à 38 % dans la part d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie en France en 2028.

Les ZAENR sont essentielles par leur contribution à la transition énergétique du territoire, à la lutte contre le changement climatique ainsi qu'à la solidarité entre les territoires. Bien qu'elles donnent un signal fort aux potentielles entreprises productrices d'électricité en simplifiant les procédures administratives, elles n'imposent pas l'installation de structure de production.

Comment sont définies les zones d'accélération ?

Évitant toute artificialisation supplémentaire du territoire, seuls les espaces déjà artificialisés ont été choisis pour permettre l'installation de moyens de production d'énergie renouvelable.

De plus, l'inclusion des parkings dans ces zones découle de l'obligation (sauf dérogation) des propriétaires fonciers d'installer des

ombrières photovoltaïques sur les surfaces de parkings extérieurs existants au 1^{er} juillet 2023 supérieures à 1,500 m², sur au moins 50 % de la superficie des parcs concernés. Et ce, d'ici au 1^{er} juillet 2028. Cette initiative démontre un engagement vers la durabilité et une anticipation des exigences légales à venir dans le cadre du développement urbain.

Des zones d'accélération d'énergies renouvelables, quels avantages ?

Les projets d'installations de production d'énergies renouvelables bénéficieront d'un régime juridique simplifié et sécurisé, avec des délais d'instruction réduits et des procédures allégées.

Aussi, les grands collectifs, comme les ensembles résidentiels de grande envergure, auront la possibilité d'accéder à des ressources financières dédiées dans le cadre des accords économiques mis en place avec les producteurs d'énergies renouvelables.

Quelles sont les zones concernées

Les espaces choisis pour les déclarer en tant que zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable sont :

- Secteur 1: Zone d'activité de Clapeloup ;
- Secteur 2: Mairie/centre bourg, commerces et équipements publics

La délimitation des zones d'accélération proposées sur le territoire de Sainte-Conсорce est visible en annexe.

Pourquoi les maisons individuelles ne sont-elles pas intégrées ?

La décision d'écarter les maisons individuelles est motivée par la volonté de ne pas augmenter le démarchage téléphonique intempestif auprès des habitants. Cependant, l'installation d'unité(s) de production d'énergie renouvelable reste réalisable dans le cadre réglementaire actuel.

Pourquoi les surfaces agricoles ne sont-elles pas intégrées ?

Les terres agricoles ont été exclues des zones d'accélération en raison de leur importance

en termes de souveraineté alimentaire et de préservation des espaces naturels et de la biodiversité, intégrées pour la plupart dans un périmètre PENAP.

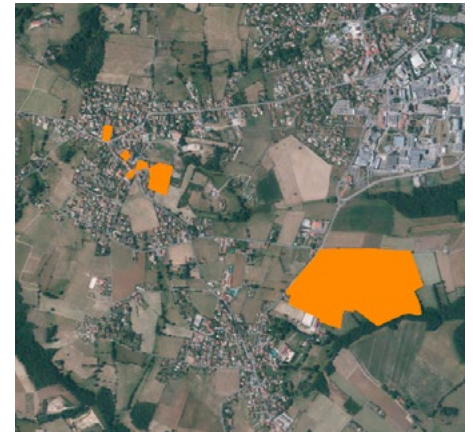
La commune permettra l'installation d'unité(s) de production photovoltaïque uniquement en toiture sur les bâtiments agricoles.

Toutes les énergies renouvelables sont acceptées sur la commune ?

Non, seule la production d'énergie renouvelable via les panneaux photovoltaïques en ombrière ou en toiture sont autorisées sur le territoire de la commune.

Les centrales photovoltaïques au sol ainsi que les éoliennes ne sont pas techniquement implantables sur le territoire, enfin, la commune n'accueillant pas de ferme d'élevage, l'installation d'un méthaniseur n'est pas opportune. ■

Cartographie générale des ZAENR sur la commune de Sainte-Conсорce :



Zone d'activité de Clapeloup :



Mairie, centre bourg, commerces et équipements publics :



CAROTHEQUE

BERNARD 1902



10 & 12 rue de la Charité · Lyon 2 ■ 7 place Maréchal Lyautey · Lyon 6
BERNARD CERAMICS · 45 rue François Mermet · Tassin la Demi-Lune
04 78 34 15 16

www.bernard-ceramics.com

re.valy.

recyclage des vallons du lyonnais

Vente de matériaux recyclés
(sable, paveurs, gravier de décoration...)
Livraison possible

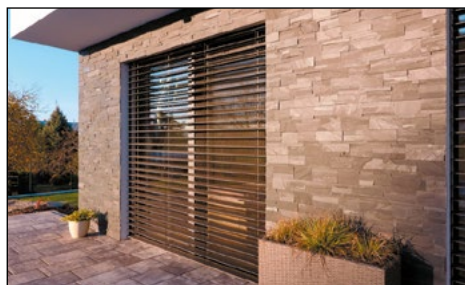
Les Aiguillons
Route de la Douane
69670 VAUGNERAY



Tél.: 04 78 45 94 47

Fax : 04 78 45 96 62

www.revaly-recyclage.fr



FENÊTRES • PORTES D'ENTRÉE
PORTAILS • CLÔTURES • PERGOLAS
PORTES DE GARAGE
VOILETS ROULANTS
STORES BANNES • BRISES SOLEIL

**INSTALLATION,
POSE sur MESURE
par nos EQUIPES**



AU COEUR DE VOS PROJETS !



NOUVEAU SHOWROOM

4 rue de la Terre Noble
Z.A. 2 DES ANDRÉS | BRINDAS
TÉL. 04 78 16 98 53
www.afc-fenêtres.fr



Expert rénovateur
K·LINE



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE POUR LES SENIORS à Sainte-Consorte



- Une **équipe bienveillante** et attentionnée à votre service depuis 12 ans.
- Des repas à la carte à **composer vous-même** parmi plus de 30 plats chaque jour.
- **Un(e) diététicien(ne) dédié(e)** pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai **sans engagement** et mise en place en 24/48h sur simple appel téléphonique.
- Livraison à **heure fixe**, tous les 2 jours, par le même livreur, avant midi et avec le sourire.



À partir
de 13,75 €
soit 9,68 €
après crédit
d'impôt



En partenariat
avec



VOTRE AGENCE LYON NORD OUEST
04 72 32 15 74

ZEN'ELEC

ÉLECTRICITE - AUTOMATISME - INTERPHONIE

**Électricité générale
PARTICULIERS et
PROFESSIONNELS**



- Installations électriques dans tous locaux
- Automatismes de portails
- Contrôle d'accès
- Alarmes
- Interphones/Vidéophones

DEVIS GRATUITS, DÉPANNAGES RAPIDES

RÉMI FERNANDEZ
06 75 47 90 78
zenelec69@gmail.com

SASU ZENELEC
au capital de 5 000 euros
753 893 296 RCS Lyon
69280 Sainte-Consorte



Plomberie - Chauffage

Sanitaire - Zinguerie

Dépannage - Adoucisseur

Salle de bains clé en main

Pompe à chaleur - Chaudière

06 60 91 16 68

69280 Sainte Consorte - ZA du Clapeloup



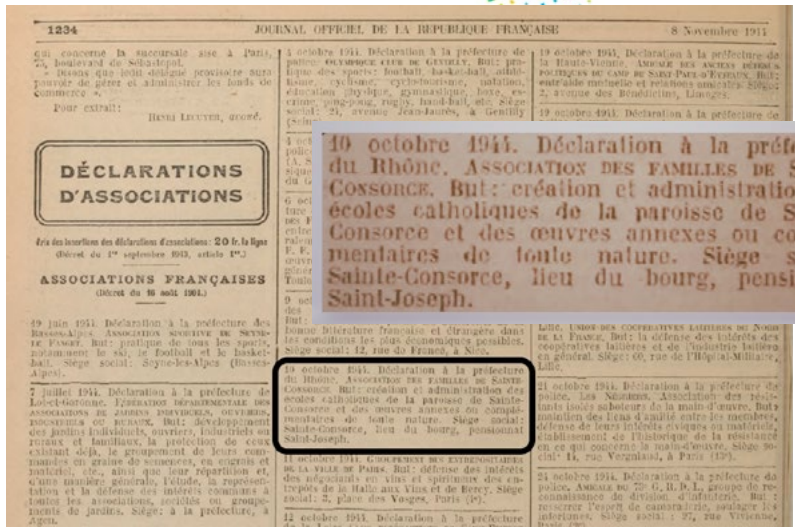
ASSOCIATION DES FAMILLES DE STE CONSORCE
 Activités et animations pour tous !

fête ses 80 ans le 24 MAI 2024

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR FETER L'EVENEMENT !

Au programme : Tournoi de pétanque, apéritif, repas, concert de Jazz Manouche.

BOULODROME: Z.I. DE CLAPELOUP ■



Publication de la création de l'association au Journal Officiel de la République Française du 8 novembre 1944.



Vadrouill'âge Solidaire

Faciliter le quotidien, rompre avec l'isolement, favoriser les moments d'échange



Pour QUI?

Les personnes âgées, isolées, dépendantes, se déplaçant avec difficulté, ne pouvant conduire.



Pour QUELS TRAjets?

Déplacements occasionnels de proximité, pour les courses, RV de santé, démarches administratives... Sont exclus les trajets pris en charge par la CPAM.



QUI CONDUIT?

Service assuré par des bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez aider!

MARTINE RADISSON : 06 76 60 40 94



ASSOCIATION THEATRALE DE STE-CONSORCE
 LES SANRIDO PRÉSENTENT

PARLEZ APRÈS LE BIP...

Deux couples, des amitiés, un répondeur.

VENDREDI 26 AVRIL ET SAMEDI 27 AVRIL
 20H00
 SALLE D'ANIMATION DE STE-CONSORCE
 (13 RUE DES MONTS)
 ENTRÉE 10€
 Réservations au 06.86.51.06.28

LES 100 ANS C'EST DANS 2 MOIS!



LE 1^{ER} JUIN 2024 MARQUERA LE 100^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE NOTRE CENTRE DE SECOURS.

Comme vous le savez, nous organisons un événement d'ampleur. Le centre du village de Sainte-Consorte va se transformer en caserne géante! Nous prévoyons un défilé de véhicules, un spectacle aérien, un spectacle de gymnastique, des manœuvres, une course d'orientation pour petits et grands, divers stands, des animations de sensibilité et de découverte, une tombola, un concert en soirée... Buvette et restauration locale prévues pour tous les goûts.

Nous vous attendons nombreux!

La préparation se poursuit et nous sommes toujours à la recherche de sponsors pour nous aider à financer cette journée mémorable et importante pour nos communes. Si vous souhaitez voir votre entreprise mise à l'honneur et promue dans nos publicités, nous vous invitons à nous contacter au 0781017146 pour obtenir tous les renseignements.

NOUVEAU VÉHICULE! Nous avons été doté d'un nouveau VTUTP (Véhicule Tous Usages Tracteur Présignalisation) en remplacement de notre actuel qui devenait vieillissant. Cet engin plus récent et plus fonctionnel est utilisé pour toutes les interventions diverses (inondation, tronçonnage, hyménoptères, animaux, bâchage, etc.) ainsi que les interventions sur voie publique (panneaux lumineux de signalisation, balisage de sécurité, absorbant etc.). ■



Les Amis du patrimoine

Un enfant honnête

La presse régionale ancienne est riche d'enseignement, et nous permet de mieux comprendre la vie de nos concitoyens à l'époque. Le quotidien « Le Progrès » déjà très populaire, nous relate dans son édition du 30 octobre 1890, l'attitude honnête d'un jeune garçon de Sainte Consorte.

« Sainte Consorte -30 octobre 1890

Lundi, un jeune enfant de 8 ans, le jeune Louis Forêt, élève de l'école communale de Sainte Consorte, dirigée par M. Royer, trouvait dans la rue un porte-monnaie renfermant 6 francs en argent, quelques menue-monnaie et des papiers de valeur.

Le petit Forêt vint, tout fier et tout heureux, l'apporter à son instituteur qui félicita l'enfant devant tous ses camarades d'école et rendit le porte-monnaie à son propriétaire ».

Le jeune Louis Barthelemy Forêt est né à Sainte Consorte le 29 mai 1882. Il est le fils aîné de Pierre Forêt et Julie Colomb, agriculteurs au Charmillon. Il aura 4 sœurs, Catherine, Aline, Francine et Jeanne. Il épouse en mai 1912 Marie Gay, et s'installe comme agriculteur à Brindas. En 1913, sa fille Bénédicte, placée en nourrice à Sainte Consorte, meurt, alors âgée de 3 mois.

Rappelé sous les drapeaux lors du 1er conflit mondial, il effectue 4 années au sein du 7^{ème} Bataillon du génie. Il reviendra de la guerre avec une invalidité due à des séquelles suite à des contusions de l'épaule droite, des troubles digestifs, dyspeptiques, tachycardiques et des poussées bronchitiques, sans parler de cicatrices sur la jambe gauche. Il percevra une pension d'invalidité de 10 %.

A son retour, il vit successivement à Marcy-L'Étoile, à Brindas puis de nouveau au Charmillon à Sainte- Consorte à partir de 1925.

6 Francs Argent en 1890, une belle trouvaille.

Il est parfois difficile de faire des conversions entre des francs de 1890 et nos euros actuels. On peut estimer que les 6 francs trouvés par le jeune Louis en 1890, représentent environ 25 à 30 euros en 2024.

Plus qu'un taux de change, il est intéressant de connaître le coût de la vie à la fin du XIX^e siècle. Une ouvrière couturière gagne 2 francs / jour, contre 8 francs pour un charpentier, ou 5 francs pour un terrassier. Le kilo de pomme de terre se négociait 0.60 franc, alors qu'un poulet s'achetait entre 3 et 5 francs. Louis aurait offert à sa famille, un repas du dimanche amélioré! Il a préféré l'honnêteté. L'histoire ne dit pas s'il a été récompensé pour ce geste. ■

Comité d'Animation

Retour sur la soirée Gospel



Vous avez été nombreux à venir écouter le concert de Gospel le 20 janvier dernier.

L'entracte a permis à chacun de se restaurer autour d'une planche de charcuterie et d'une gaufre pour finir sur une jolie note sucrée.

En deux mots: superbe soirée.

Le comité d'animation, vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 15 juin prochain sur la place du village pour la fête de la musique.

N'hésitez pas à venir écouter tous les artistes qui se feront un plaisir de jouer pour vous et peut être vous donner l'envie de vous déhancher sur le "dance floor".

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, vous êtes les bienvenus!

Même si vous n'avez pas beaucoup de temps, ce n'est pas un problème. C'est toujours dans la bonne humeur que tous ces préparatifs se mettent en place.

Nous vous attendons nombreux. ■

LE COMITÉ D'ANIMATION

Musikal'ouest de Sainte Conso

Une semaine "Portes ouvertes" en juin

Après 2 évènements majeurs en mai (les 40 ans de l'association et la randonnée) où nous espérons vous voir nombreux, l'école de musique organise du 3 au 7 juin, une semaine "Portes Ouvertes".

N'hésitez pas à venir échanger avec nos professeurs ou un des membres du bureau sur le fonctionnement de l'école et les cours qui y sont dispensés.

Plus d'informations seront communiquées sur Panneau Pocket ou à l'école de musique quant aux horaires d'ouverture. ■

L'ÉQUIPE MUSIKAL'OUEST

ACO Atelier des Arts du Feu Culture et Oenologie

POTERIE FUSING

Un petit clin d'œil !

Que se passe-t-il dans le sous-sol de la mairie ? Un petit atelier où l'on crée des œuvres en terre ou en verre, dans une ambiance conviviale et détendue, chacun apportant sa personnalité. C'est dans ce petit bout de sous-sol qu'a été fabriquée la FRESQUE DU PETIT PRINCE DE SAINT-EXUPÉRY qui orne l'entrée de l'école et que vous pouvez admirer de l'extérieur côté parking.

Mais il n'y a pas que ça ! La GIRAFE accueillera une exposition avant la fête des mères. Nous vous informerons des dates ultérieurement. Vous pourrez découvrir ce qui se trame en sous-sol.

CENOLOGIE

Chaque mois nous nous réunissons autour d'un thème à la Salle des Vallons. Lors de la dernière dégustation, nous avons découvert une boisson sans alcool : NIVERS. C'est le Sobrelier de Sainte Conso, dans la tendance actuelle du "NO LOW" (contraction de NO Alcohol LOW Alcohol), qui l'a construite. L'agenda du club est disponible sur le site de la mairie. ■

JOËLLE PREMAY



Bouteilles dégustées le 9 mars 2024

Association des Parents d'Elèves



L'Association des Parents d'Elèves de l'école Saint-Exupéry a eu le plaisir d'accueillir plus de 150 joueurs (école et hors école) pour notre Loto qui a eu lieu le dimanche 10 mars. Comme pour la précédente édition, ce loto a été placé sous le signe de la culture, du sport, des loisirs et produits locaux afin de partir à la découverte du territoire.

Nous vous présentons les prochains évènements :

- Le 5 mai une course d'orientation ouverte à tous, au départ de la place du marché entre 9h30 et 11h30 avec de nombreux lots à gagner dont :
- Des sacs aventure avec des objets ludiques pour un jeu de piste dans le vieux Mornant.
- Des bons cadeaux à l'épicerie bio « Comptoir de Betty » à Marcy l'étoile.

- Une balade en poney avec "Poons et compagnie" à Pollionnay.
- Les familles de l'école seront conviées à la deuxième édition d'un spectacle de danse de leurs enfants (CP au CM2) à la salle de spectacle l'InterValle le 31 mai. Ce spectacle est préparé en collaboration entre la compagnie de danse Hallet Eghayan et les enseignants, grâce au financement d'entreprises mécènes locales dans un projet une classe/une entreprise
- La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin (spectacles des classes matin et après midi), suivie de la kermesse de l'école ! ■

Vous pouvez nous suivre sur facebook : **APE Sainte Conso**





Où en est le chantier de la voie douce Brindas-Grézieu-la-Varenne ?



Débuté à l'automne 2023, le chantier de la voie douce qui reliera Brindas à Grézieu-la-Varenne avance bien, notamment le viaduc de l'Yzeron.

Un important travail a été réalisé sur les deux piles et les deux culées de l'ancien viaduc : remise en état, nettoyage des pierres, réalisation de plateformes aux sommets des piles pour soutenir le tablier du viaduc...

En parallèle, ce tablier est en cours de fabrication par la société Atlantic Marine. Sa pose, fin mars, devrait être impressionnante : en partie monté dans les ateliers d'Atlantic Marine, il sera livré en 8 éléments. Sur site, il sera assemblé en 3 éléments qui seront posés sur les piliers à l'aide de deux grues.

Il ne restera alors plus qu'à terminer les aménagements de la voie douce de part et d'autre du viaduc, pour une ouverture prévue en juin.

Maîtres d'œuvre : Insula Architecture et PMM (conception, réalisation)

Des liaisons avec les voies douces des communes voisines

Cette voie douce, qui partira du collège Charpak et du Parc d'Activités Economiques Les Andrés (chemin des Andrés), rejoindra au Tupinier la voie douce Grézieu-la-Varenne / Marcy l'Etoile au niveau du chemin des Voyageurs. Elle y fera aussi la jonction avec la voie douce permettant de rejoindre le centre de Craponne par le chemin de l'Ancien Hippodrome et la rue Joseph Moulin.

Dans les 2 ans, la CCVL va également prolonger cette voie douce sur le chemin des Andrés et le Chemin des Vieures pour rejoindre, chemin des Landes, la voie douce qui relie le centre de Chaponost. ■

Au Musée Antoine Brun :

→ **Dimanche 7 avril à 15h : VISITE GUIDÉE**

L'association « Les Amis du patrimoine de Sainte-Consrce » vous accueille pour vous conter les secrets d'Antoine Brun.

Plein tarif 3 € et tarif réduit 2 €. Sans réservation.

→ **Mardi 16 avril à 15h : ATELIER CRÉATIF « LES COCHONS ARCHITECTES »**

A travers un cycle de trois ateliers, tu vas pouvoir fabriquer les célèbres maisons des trois petits cochons en maquettes. En avril, ce sera la maison de briques.

A partir de 7 ans. Durée 2h. Tarif : 3 €. Réservation obligatoire au 04 78 87 15 51.



→ **Mercredis 17 et 24 avril à 15h : ATELIER LEGO® ARCHITECTURE**

Le temps d'un atelier, pars en voyage à la découverte des monuments du monde entier ! reproduits en Lego® les maquettes de la pyramide de Gizeh, de la Maison Blanche, du Taj Mahal et bien d'autres encore...

A partir de 7 ans. Durée 2h. Tarif : 3 €. Réservation obligatoire au 04 78 87 15 51.



→ **Jusqu'au 28 juillet 2024 : NOUVELLE EXPOSITION « ARCHITECTURE DE PAPIER, DU JOURNAL À LA MAQUETTE »**

Si Antoine Brun (1822-1900) avait la possibilité de se rendre sur Lyon sans difficulté pour réaliser le vaste plan-relief de la ville, il n'en alla pas de même lorsqu'il se mit à représenter, sous forme de maquettes, des monuments de France, d'Europe et du monde entier... L'exposition propose un éclairage sur la manière dont Antoine Brun a su s'emparer d'un média alors nouveau, la presse illustrée, pour voyager à travers le monde et le représenter.

Les mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h. Musée et exposition : plein tarif : 3 € et tarif réduit : 2 €. ■



Sénior, soyez acteur de votre santé!

ICOPE est un programme de prévention promu par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui vise à évaluer et à maintenir vos capacités afin de continuer à faire le plus longtemps possible ce qui est important pour vous.



JE RÉALISE LE TEST

Un test simple de dépistage d'une durée de 10 minutes avec l'application ICOPE Monitor.



À la fin du test, vous pouvez accéder à des conseils pour rester en forme et préserver votre santé.

En cas de fragilité(s) détectée(s), un professionnel de santé vous contacte et peut vous proposer des tests plus approfondis.

Vous recevez des recommandations personnalisées.

Un suivi régulier est proposé pour surveiller le maintien de vos capacités.

Pour plus d'informations : www.icopegrandlyon.fr

Informations pratiques

Public concerné : Le programme s'adresse aux seniors de plus de 60 ans autonomes dans les gestes de la vie quotidienne résidant dans l'une des communes suivantes : Brindas, Craponne, Grézieu-la-Varenne, Marcy-l'Etoile, Messimy, Pollionnay, Saint-Genis-les-Ollières, Sainte-Consoce, Vaugneray, Thurins, Yzeron

Contact : pour toutes questions, vous pouvez contacter Myriam GRAVA, chargée de missions à la CPTS des Vallons du Lyonnais au 0677460345

L'amélioration de l'accès aux soins fait également partie des missions de la CPTS. Vous n'avez pas ou plus de médecin traitant ? La CPTS peut vous aider. Contactez-nous !

L'outil de suivi utilisé est ICOPE Monitor

Il est téléchargeable gratuitement

Sur smartphone ou tablette

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Sur ordinateur

Le robot conversationnel icopebot
icopebot.botdesign.net

Appel à bénévoles!

L'EVS la Farandole des Vallons est un Espace de Vie Sociale, à Vaugneray, qui propose un soutien à la parentalité pour toute famille de la CCVL avec : deux temps parents-enfants par semaine (mardi et jeudi hors vacances scolaires de 15h à 18h - grands-parents bienvenus), des formations au rôle de parent, des ateliers, des animations familles (un samedi matin par mois) et des projets à partager (espace de gratuité, papotages, restos).

Petit à petit, cet EVS grandit et a besoin aujourd'hui de bénévoles pour mieux accueillir les familles lors des temps parents-enfants.

Vous avez du temps certains mardis ou certains jeudis de 15h à 18h30, avez une expérience auprès des enfants et avez envie de participer à cette nouvelle aventure ?

Vous pouvez la commencer, en m'envoyant un mail à evs.lafarandoledevallons@gmail.com.

Au plaisir de vous rencontrer! ■

EMILIE, ANIMATRICE DE LA FARANDOLE DES VALLONS

Parlez-vous Lyonnais ?



17 février > 7 juillet 2024

ENTRÉE GRATUITE

Issu du franco-provençal, le parler lyonnais marque historiquement, et jusqu'à nos jours, le théâtre de Guignol. Au-delà des murs du castelet et malgré un usage moins répandu qu'autrefois, cette variante régionale du français est toujours bien présente dans la Capitale des Gaules. et sa périphérie et se traduit par une multitude de mots spécifiques, d'expressions, de tournures de phrases mais aussi par le fameux accent.

En collaboration avec l'association des Amis de Guignol et de Lyon, le Musée Théâtre Guignol dévoile à travers cette exposition une forme d'héritage culturel immatériel aux multiples ressorts. ■

MUSÉE THÉÂTRE GUIGNOL

18 montée de la Bernade 69126 Brindas

Mercredi au dimanche - 14h à 18h

04 78 57 57 40 - www.ccvl.fr



Françoise GORMAND-DUVAL

peintre-verrière à Sainte Consorce

Françoise GORMAND-DUVAL, bonjour! Vous habitez la commune depuis 35 ans, vous avez exercé le métier de peintre-verrier et êtes désormais à la retraite.

Comment vous est venue cette passion pour le verre et plus particulièrement pour le vitrail?

Il y a eu tout un cheminement avant de m'orienter vers ce métier. Très tôt j'ai adoré dessiner et j'ai baigné à la maison dans la création, car mon père était graveur sur bijoux. Il aurait voulu que je m'oriente vers la création et le dessin sur textiles. Je suis entrée à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts en 1975 pour apprendre les techniques du dessin, de la sculpture, manier les couleurs et les matières... A cette époque, je ne savais pas vers quel métier je m'orienterai. Cinq ans après, l'opportunité de rejoindre Adrien JACQUI, maître verrier à la Croix-Rousse, s'est présentée. C'est d'ailleurs lui qui avait restauré quelques années avant les vitraux de l'église de Sainte-Consorce. J'ai ensuite ouvert mon premier atelier à Francheville, puis je suis venue m'installer à Sainte-Consorce en 1989. En 1992, j'ai réalisé ma première création complète d'une église à La Chapelle-sur-Coise. Puis les restaurations se sont enchaînées...

En quoi consiste le métier de peintre-verrier?

La peintre verrière, ou bien encore la vitrailiste, est spécialisée dans la création, la réalisation et la conservation des vitraux. Elle assemble des pièces de verre de couleurs différentes représentant un motif géométrique ou figuratif. La vitrailiste partage son temps entre restauration et création. Elle est à la fois artiste et technicienne du verre. L'art du vitrail illumine les lieux sacrés mais aussi les espaces privés.

Avec la restauration, j'ai participé à maintenir et transmettre un patrimoine ancien. Dans ce cas de figure, il y a lieu de rester fidèle au créateur de l'œuvre originelle. L'objectif est de redonner un coup de jeune à une œuvre qui a été imaginée et créée par un autre artiste. Le travail du verre et du plomb est essentiel.

Pour ce qui concerne la création, je laissais libre cours à ma propre envie de créer: mes créations pouvaient être très contemporaines. C'est dans ce cadre que je me suis essayée



au fusing par exemple. Cette technique vieille de plus de 3 000 ans consiste à superposer à froid plusieurs couches de verre, pour ensuite les faire fusionner dans un four à haute température.

Décrivez-nous un exemple de restauration!

En général les vitraux des églises se restaurent tous les siècles car la structure en plomb est dans un état pitoyable. Des morceaux de verre ont pu être cassés ou ont pu tomber! L'exercice consiste à enlever le vieux plomb, désassembler les vitraux et enlever la couche de poussière qui s'est collée à la surface depuis de nombreuses années afin qu'ils redeviennent presque transparents. Pour remplacer le verre cassé je m'adressais à une verrerie française de renom dans la Loire. On pouvait y choisir ses couleurs. Il fallait ensuite remplacer les verres cassés, ré-assembler l'ensemble et assurer la remise au plomb avant de souder recto verso la nouvelle structure. Un mastic liquide était ensuite appliqué: cela assure la rigidité et l'étanchéité ainsi que la bonne tenue face aux intempéries. Cette façon de travailler est ancestrale, elle se réalise de la même manière qu'au temps des cathédrales: la méthode a traversé les siècles...

J'imagine que le travail était assez physique pour restaurer les vitraux d'église?

Oui, c'était l'aspect très délicat et fastidieux de la restauration. Mon mari, Yves, me donnait de sacrés coups de main pour déposer, reposer et transporter ces vitraux jusqu'à mon atelier.

L'exercice s'avérait même souvent dangereux lorsqu'il fallait monter sur des échafaudages à 9 mètres de hauteur, voire 20 mètres à l'église de Anse où nous avions refait un oculus dans le chœur de l'église. Les vitraux d'églises posés à hauteur d'hommes c'est très rare! Je me rappelle aussi du chantier de l'église de Chasselay, où je devais refaire les plombs des vitraux les plus hauts: un échafaudage avait été posé par une entreprise pour monter sur un toit intermédiaire afin d'accéder aux vitraux. Et l'un des plus gros et derniers chantiers juste avant cette foutue maladie c'est à mon avis l'église de Villette d'Anthon: 9 mois de travaux, vitraux posés par l'extérieur et l'intérieur. La dépose a été pour le moins délicate, la technique de pose étant un peu spéciale: il a fallu s'adapter! Il y aurait tellement d'anecdotes à raconter...

Vitrail contemporain, fusing: c'était votre seconde passion?

Effectivement, bien que mon atelier soit principalement un atelier de tradition, j'ai aussi proposé des créations plus originales avec un style qui m'était propre. Il faut bien comprendre que les objets créés ne sont pas des objets de nécessité, mais des objets de plaisir. Il faut développer ce besoin de plaisir. Le Vitrail, c'est une manière d'aimer les belles choses, un hymne à la beauté à l'aide de la lumière. Mon but était de présenter des créations aux formes novatrices et variées, en pièces uniques ou en petites séries limitées. Placée dans son environnement, la lumière peut ainsi agir sur la matière... La lumière c'est la vie!

Quelles ont été vos deux ou trois plus grandes satisfactions en tant qu'artiste vitrailiste?

J'ai restauré plus de 80 édifices religieux ou chapelles dans le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Loire et même le Puy-de-Dôme et la Savoie, soit partiellement, soit totalement. J'ai aussi créé des vitraux pour des commerces, des hôtels et chez des particuliers. Je n'ai pas à proprement parler de préférence parmi toutes mes créations ou restaurations. A chaque fois, j'avais le sentiment d'avoir bien œuvré et mis ou remis en valeur les lieux où j'implantais ou restaurais les vitraux. Le dernier chantier, pour moi, était toujours le plus beau!

Merci Françoise! Tous nos vœux vous accompagnent pour votre retraite! ■

Contribuez à l'amélioration de cette brève, faites-nous parvenir vos suggestions, vos propositions d'article, etc: contact@mairie-sainteconsorce.fr